



L'IEDOM et le contrôle des conseillers en investissement financier

Une nouvelle mission vient d'être confiée à l'IEDOM par l'Autorité des Marchés financiers (AMF) ; elle concerne le contrôle des conseillers en investissement financier.

Conformément aux dispositions du code monétaire et financier relatives au recours à des tiers par l'AMF pour l'exercice de ses pouvoirs de contrôle et d'enquête, un protocole a été conclu entre l'AMF et l'IEDOM le 1^{er} février 2010.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des pratiques appliquées en France métropolitaine où la Banque de France intervient déjà dans un cadre identique.

Créée par la loi 2003-706 de sécurité financière du 1^{er} août 2003, l'AMF, organisme public indépendant qui a succédé à la COB et au CMF, doté de la personnalité morale et disposant d'une autonomie financière, a pour missions de veiller :

- à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne ; - à l'information des investisseurs ; - au bon fonctionnement des marchés d'instruments financiers.

Les compétences de l'AMF portent sur les opérations et l'information financière ; les produits d'épargne collective ; les marchés et leurs infrastructures ; les professionnels. L'AMF peut également procéder à des enquêtes et, en cas de pratiques contraires à son règlement général ou aux obligations professionnelles, prononcer des sanctions par l'intermédiaire de sa Commission de sanctions.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Engagements de crédit à l'économie

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, Christine Lagarde, a réuni le 11 février 2010 les dirigeants des cinq principaux réseaux bancaires pour tirer le bilan des engagements de crédit à l'économie des banques ayant bénéficié du soutien de l'Etat.

Les encours de crédit des 12 banques ayant signé une convention avec l'Etat ont progressé de 2,7 % en 2009. Ces banques s'étaient engagées à une croissance de leurs encours de crédit de + 3 % à + 4 % en octobre 2008. Les encours ont crû de 4,5 % pour les ménages et reculé de 1,1 % pour les entreprises. La progression a été de 2,7 % pour les TPE-PME, taux de croissance jugé insuffisant par Madame Lagarde qui a annoncé une priorité d'actions en faveur des TPE-PME en 2010 et demandé aux banques de prendre des engagements en matière de crédits aux TPE-PME avant la rencontre avec le Président de la République. Elle a également décidé de reconduire en 2010 le dispositif de suivi des encours de crédits pour chaque catégorie de crédit. Les banques se sont engagées à signer avec l'Etat des conventions pour la mise à disposition de leurs données d'encours de crédits.

Médiation du crédit aux entreprises

Au mois de janvier 2010, 891 entreprises ont saisi la Médiation du crédit, portant à 21 382 le nombre de dossiers déposés en médiation. En données cumulées, 82 % des dossiers déposés ont été pris en charge par les équipes de médiation. 84 % des dossiers éligibles sont désormais instruits et clôturés et le taux de la médiation réussie reste stable à 64 %. Au total, le dispositif de médiation du crédit aux entreprises a permis depuis son lancement de conforter près de 9 440 entreprises dans leur activité, de débloquer 2,4 milliards d'euros de crédit et de préserver 181 854 emplois en France.

Communiqués du ministère de l'outre-mer

1 - Le FISAC (Fonds d'intervention des services, de l'artisanat et du commerce) dans les DOM

La ministre chargée de l'outre-mer, Marie-Luce Penchard, et le secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services et de la consommation, Hervé Novelli, ont annoncé l'adaptation des règles du FISAC aux spécificités des DOM. Principal outil de politique publique en faveur du commerce de détail et de l'artisanat commercial, le FISAC a pour priorité la préservation et le développement d'un tissu d'entreprises de proximité. L'ensemble de la procédure, de l'instruction à la décision, sera désormais déconcentré au niveau des Préfets. Il sera également possible pour les projets d'opérations collectives de remplacer la participation financière des collectivités territoriales par les fonds structurels européens. Les hameaux et les bourgs ruraux de moins de 3 000 habitants, et non plus uniquement les communes comme c'est le cas au niveau national, seront désormais éligibles aux opérations collectives et d'aménagement en milieu rural ainsi qu'aux opérations individuelles. Un budget de 8 millions d'euros, spécialement dédié aux DOM, a été mis en place.

2 - Point d'étape sur le microcrédit en outre-mer

Madame Marie-Luce Penchard a reçu Madame Maria Nowak, Présidente et fondatrice de l'Adie (association pour le droit à l'initiative économique), pour faire un point d'étape sur le microcrédit en outre-mer ainsi que le bilan de la convention qui lie son association au ministère chargé de l'outre-mer sur la période 2009-2011. L'Adie est présente dans toute l'outre-mer à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le montant de ses opérations outre-mer est passé de 2,3 millions d'euros de prêts en 2005 à 7,6 millions d'euros en 2009, soit 18,5 % de l'activité nationale. Au total, 9,2 millions d'euros ont été prêtés en 2009 (microcrédit, prêts d'honneur, dispositif Nacre..), pour un investissement global de 18,6 millions d'euros. La convention signée avec la ministre chargée de l'outre-mer en 2009 (subvention de 2 millions d'euros sur 3 ans) a permis de mener près de 3 000 actions d'accompagnement des microentrepreneurs (formation, suivi et conseil).

Publications

Bilan de la médiation bancaire

Le rapport 2008 du Comité de la médiation bancaire est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/cmb_bilan_2008.pdf

Publications de l'IEDOM

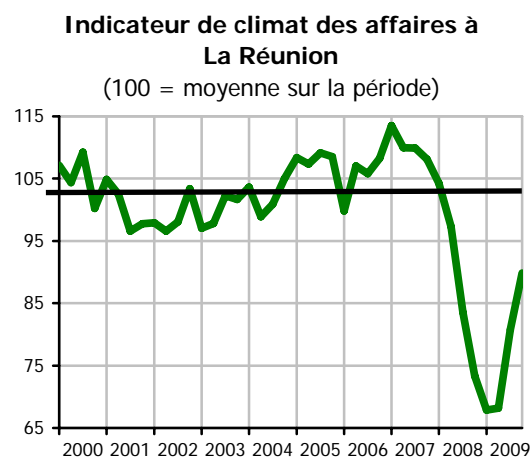
L'habitat à Mayotte

La note expresse n° 66 réalisée par l'agence de Mayotte est disponible sur notre site Internet (www.iedom.fr) rubrique Observatoire et financier - publications thématiques et sectorielles.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Très faible amélioration de la conjoncture économique à la Réunion au 4^{ème} trimestre 2009

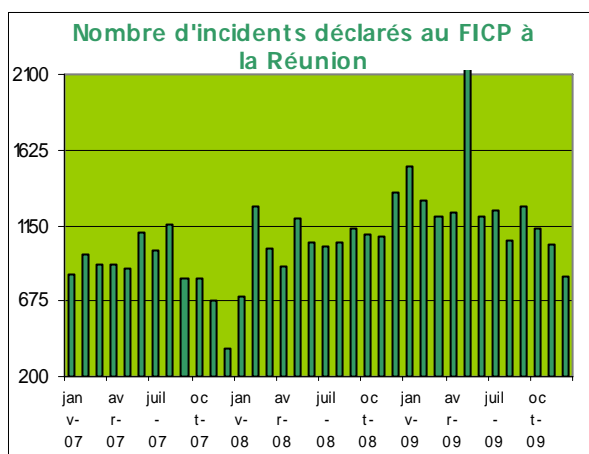
Dans un climat économique morose, la fin de l'année marque une amélioration de la conjoncture économique. Le solde d'opinion relatif à l'activité dépasse sa moyenne longue période, ce qui ne s'était plus réalisé depuis le deuxième trimestre 2008. L'indicateur du climat des affaires (ICA) s'inscrit également en nette hausse, passant de 80,8 à 89,8 entre le troisième et le quatrième trimestre. Cette amélioration, due au jugement porté sur l'activité passée, l'investissement et les prix futurs, ne permet pas à l'ICA de retrouver sa moyenne de longue période, ce qui signale un courant d'affaires toujours faible. Après une fin d'année 2008 et un début d'année 2009 particulièrement difficiles pour l'économie réunionnaise, celle-ci semble avoir amorcé une remontée au regard de l'évolution des différents indicateurs économiques. Par ailleurs, la publication des décrets d'application de la LODEOM concernant le logement social et l'instauration des zones franches d'activités en décembre devrait apporter la stabilité législative attendue par les acteurs économiques. Toutefois, les incertitudes portant sur la réalisation du Tram-Train et la campagne électorale des régionales de mars peuvent apparaître comme des freins.



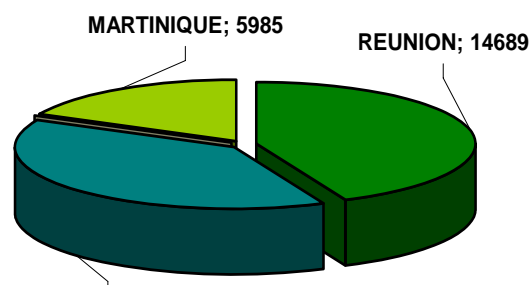
Source : enquête de conjoncture - IEDOM

Les incidents de paiement liés aux crédits progressent toujours

Le Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP) recense les incidents de paiement liés aux crédits accordés à des personnes physiques pour des besoins non professionnels. A la Réunion, 15 195 incidents ont été recensés en 2009 contre 12 808 en 2008, soit + 18,6 %. Entre 2008 et 2007, la progression était supérieure (+ 22,7 %).



Répartition des incidents FICP de l'année 2009 par DOM



Dans les autres DOM, 13 152 incidents ont concerné la Guadeloupe en 2009 (+ 157,1 %), 5 985 la Martinique (- 53,3 %). Rapporté à la population, le nombre d'incidents apparaît moins important à la Réunion (19/1000 hab.) qu' en Guadeloupe (33 pour 1 000 hab.) mais plus qu'en Martinique (15/1000 hab.).

Au 31 décembre 2009, en stock, 3 291 inscriptions au FICP sont issues des dossiers de surendettement, soit 14,5 % de plus qu'il y a un an, contre 1 383 en Guadeloupe (- 1,8 %), 673 en Guyane (+ 4,8 %) et 997 en Martinique (+ 4,2 %). Le FICP peut être consulté par les établissements de crédit avant d'accorder un crédit ou à l'IEDOM par toute personne qui désire savoir si elle y est enregistrée et vérifier les informations qui la concernent. C'est le droit d'accès individuel qui a été utilisé par 4 815 personnes en 2009 à la Réunion.

BREVES ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (INSEE)	Indice général des prix à la consommation-janvier 2010 Métropole et DOM – janvier 2010	123,4	+ 0,3 %	+0,3 % + 1,1 %
RMI (CAF)	Nombre de bénéficiaires du RMI et RSO – février 2010 Cumul des prestations versées (millions d'€)	70 594 66,7	- 0,7 %	- 3,1 % + 1,1 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations – janvier 2010 (en cumul - millions d'€) Exportations – janvier 2010 (en cumul - millions d'€) Taux de couverture	294 15 5,0 %	- - -	+ 6,2 % - 18,1 % - 1,5 pt
Chômage DTEFP	Demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A = cat 1 + cat 2+ cat 3 hors activité réduite) : janvier 2010	105 529	+ 4,3 %	+ 23,0 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic Maritime (DDE)	Trafic de marchandises à Port Réunion (tonnes) décembre	287 829	- 23,7 %	- 1,4 %
	Cumul 2009	3 911 561	-	- 8,8 %
Trafic Aéroportuaire	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds janvier 2010	213 991	+ 15,3 %	+ 12,8 %
Construction (CERBTP)	Cumul	-	-	-
	Importations de ciment – (millions d'euros) janvier 2010	4,0	+ 446,0	+ 33,1 %
	Importations de ciment – (milliers de tonnes) janvier 2010	57,5	+ 878,7 %	+ 18,1 %
	Effectifs salariés du BTP à fin janvier 2010	16 756	- 5,5 %	- 19,9 %

Un avenant au protocole pour le soutien aux entreprises du transport de matériaux du BTP.

Dans un contexte de faiblesse de l'activité du secteur du Transport de matériaux, du Bâtiment et des Travaux Publics et de dégradation de la trésorerie en 2009, le protocole signé par l'Etat et les organismes professionnels, le 27 juillet 2009, relatif au dispositif de soutien aux entreprises affectées par la crise, a été aménagé. Grâce à un avenant signé le 5 février 2010, les entreprises pourront solliciter auprès de la commission d'examen individuel une demande d'étalement du paiement pour les dettes sociales et fiscales de l'année 2009 et du premier semestre 2010. De même, elles pourront, en matière de cotisations patronales de sécurité sociale antérieures à 2009, obtenir des plans d'étalement. A titre exceptionnel, ces plans pourront porter sur le montant prévisionnel des cotisations patronales pour le premier semestre 2010.

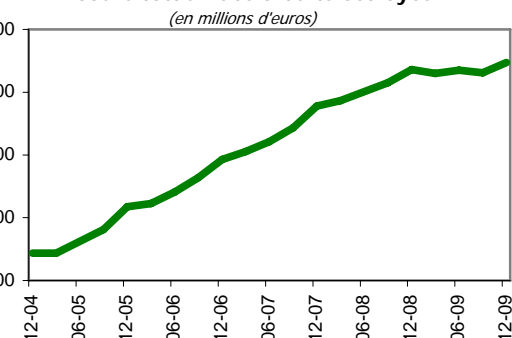
Au 9 février 2010, date de la dernière commission, 310 demandes ont été reçues. Parmi elles, 301 ont été examinées aboutissant à 243 propositions de plan de règlement, sous réserve toutefois de la régularisation des parts salariales postérieures au 31 mars 2009 pour 183 d'entre elles.

ACTIVITES FINANCIERES ET BANCAIRES

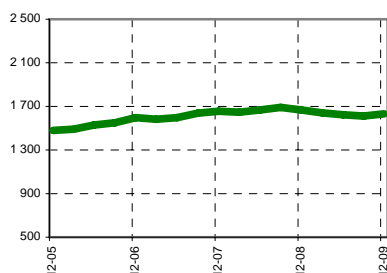
Une faible reprise des encours de crédits grâce aux ménages

Le quatrième trimestre de l'année 2009 enregistre une croissance de +1,9% des encours de crédits consentis par les établissements installés dans le département, après trois premiers trimestres relativement atones (-0,5% au troisième, +0,6% au deuxième et -0,7% au premier). Mesuré en glissement annuel, le rythme de croissance des encours de crédits continue néanmoins de ralentir à fin décembre 2009, s'établissant désormais à +1,3% sur douze mois. Il s'agit du plus faible taux de croissance en glissement annuel des encours de crédits à la clientèle enregistré depuis l'année 1995 faisant suite à la crise de 1993. La situation entre les divers compartiments du marché du crédit apparaît également contrastée, avec d'un côté, des financements consentis aux ménages relativement bien orientés, et de l'autre des financements aux entreprises encore atones.

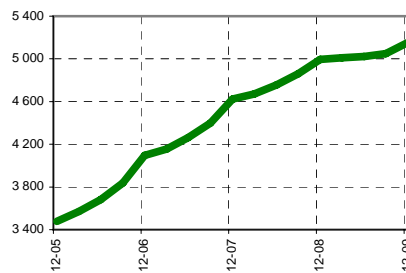
Encours totaux des crédits octroyés



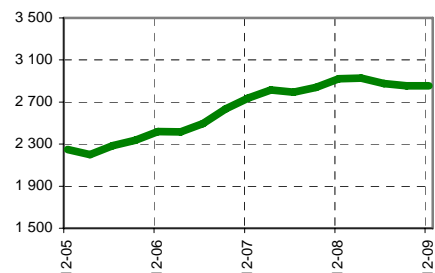
Encours des crédits à la consommation (millions d'euros)



Encours des crédits à l'habitat (millions d'euros)



Encours des crédits d'équipement (millions d'euros)



Le financement de l'habitat des ménages s'inscrit ainsi en hausse de +2,3% sur le quatrième trimestre 2009 (+96 millions d'€) après deux précédents trimestres difficiles (+0,4% entre juin et septembre 2009 et +0,9% au second trimestre). Cette reprise du marché du financement de l'immobilier peut néanmoins s'expliquer par le bouclage d'opérations de défiscalisation. Le financement de la consommation des ménages s'inscrit également en hausse de +1,3% au quatrième trimestre 2009, après cinq trimestres consécutifs de baisse des encours (-0,6 % au troisième trimestre 2009, -1,7% au deuxième et -1,6% au premier). Les encours de financement à la consommation des ménages s'inscrivent néanmoins encore en recul de -2,1% sur douze mois glissants (après -4,6% à la fin du trimestre précédent). Cette reprise traduit un frémissement de la consommation des ménages et notamment des ventes de véhicules automobiles au mois de décembre 2009.

Inversement, les crédits d'investissement consentis aux entreprises s'inscrivent une nouvelle fois en recul au quatrième trimestre (-0,1% après -0,7% entre juin et septembre 2009 et -1,7% entre mars et juin 2009). Cette atonie des encours des crédits à l'équipement des entreprises peut s'expliquer par l'absence de redressement des investissements des entreprises dans une conjoncture économique encore dégradée.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)					
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL *	CEL *
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

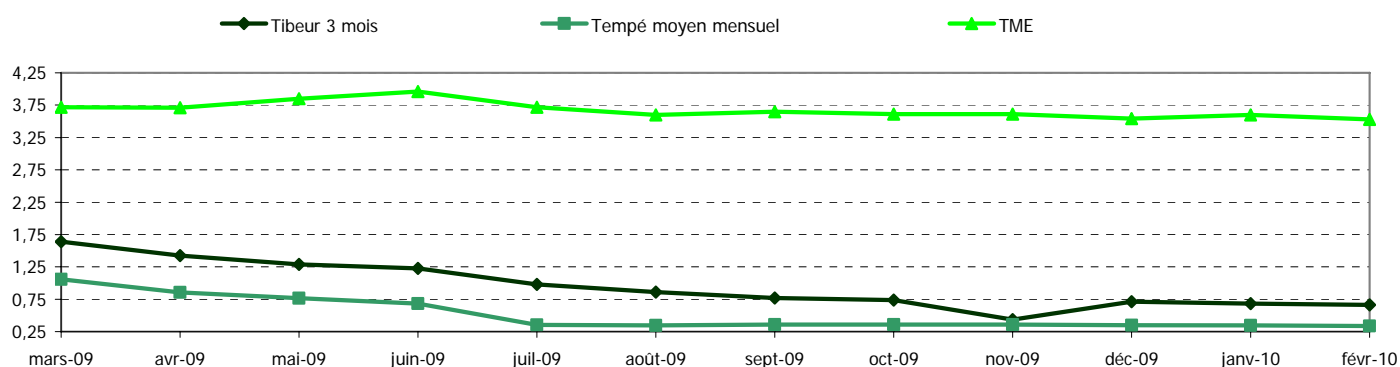
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR février 2010			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3585%	0,3476%	0,3462%	0,3346%	0,4210%	0,6610%	0,9640%	1,2250%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	février
3,61%	3,54%	3,60%	3,53%	3,81%	3,74%	3,80%	3,73%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,57%			
Prêts à taux variable		5,92%			
Prêts relais		6,40%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,45%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,71%	Découverts en compte (1)		13,21%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,88%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

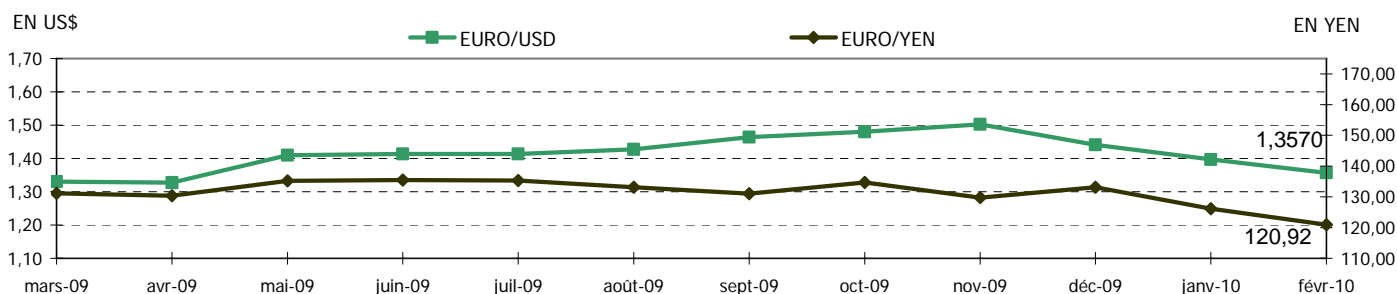
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3570	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,5049	EURO/SRD (Surinam)	3,72550
EURO/JPY (Japon)	120,9200	EURO/BWP (Botswana)	9,49830	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,42940
EURO/CAD (Canada)	1,4354	EURO/SCR (Seychelles)	15,6733	EURO/DOP (Rép. Dom.)	48,8931
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,89270	EURO/MUR (Maurice)	41,7369	EURO/BBD (La Barbade)	2,71440
EURO/SGD (Singapour)	1,9090	EURO/BRL (Brésil)	2,4719	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,61820
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5336	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,53700	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2976,55	EURO/XCD (Dominique)	3,6644	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4, rue de la Compagnie 97400 Saint-Denis

Achevé d'imprimer le 15 mars 2010 - Dépôt légal : mars 2010 - ISSN 1240 - 3857